



Culture Time accélère L'entreprise lève 450 000 euros et change de nom

Patrimoine, arts, éducation, sciences... Culture Time est aujourd'hui le premier site de mécénat participatif qui facilite le geste citoyen. Cette plateforme de crowdfunding unique valorise et aide à la réalisation de nombreux projets à but non lucratif. Elle permet à chacun, particuliers comme entreprises, de devenir mécène en quelques clics, par don ou vote de projets porteurs de sens. Plus de 180 projets ont déjà été menés à bien sur le site réunissant plus de 8 000 mécènes participatifs particuliers et entreprises, et près d'1 million d'euros collectés pour le secteur.

Forte de son succès, l'entreprise, créée en 2014 par Thérèse Lemarchand et Jean-Noël Juston, accélère et lève 450 000 euros pour soutenir son développement. L'objectif : recruter plusieurs développeurs et experts du marketing digital d'ici un an, investir dans de nouveaux partenariats et de nouveaux programmes de communication.



Pour accompagner ce mouvement, Culture Time fait évoluer sa marque en la recentrant sur les donateurs d'aujourd'hui. Plutôt digital natives, ils ont une volonté de s'impliquer concrètement dans les projets, avant tout sur des problématiques locales et pour le bien commun. L'équipe de Culture Time a donc voulu rebaptiser ces « nouveaux mécènes », et les porteurs de projets avec lesquels ils s'engagent. Ils seront désormais **COMMEON** et le site portera leur nom. Ce nom porte en soi la communauté, l'action mais aussi un état d'être symbolisé par une chimère inspirée du caméléon : adaptable, curieuse, engagée, voire révolutionnaire.

Ce changement de marque et de signature (*Donner prend tout son sens*) s'inscrit dans une évolution plus globale de l'offre où Commeon s'enrichit de nouvelles fonctionnalités et services innovants qui replacent le donateur au coeur de l'action. Au programme, le pilotage en direct du budget de don alloué mensuellement ou annuellement par le donateur, autour d'une expérience personnalisée et de qualité: monitoring, suivi d'impact, reçus fiscaux,... : la mise en place d'un véritable **portefeuille philanthropique**.

Commeon, le renouveau du mécénat

1. C'est ouvert à tout le monde, dès 10€, il suffit d'avoir une connexion web
2. Cela permet de faire des économies : le don amène une déduction fiscale
3. Zéro papier: tout se fait en ligne de façon fluide. On dispose d'un espace personnel regroupant toutes les informations relatives à nos dons (reçus fiscaux, contreparties, etc.)
4. La cerise sur le gâteau? La possibilité de définir son budget philanthropique en ligne et de l'allouer au fil du temps et des projets

A propos de Commeon

Créé en 2014 (sous le nom Culture Time) par Thérèse Lemarchand et Jean-Noël Juston, Commeon propose une nouvelle forme d'engagement au public. Il peut ainsi soutenir activement le projet de son choix par un don ou un vote de façon simple, ludique et participative. Ce site de crowdfunding permet à chacun de décider de son budget philanthropique, de contribuer dès 10 euros et en 3 clics, de bénéficier d'un avantage fiscal et de contreparties, et de gérer simplement l'ensemble de ses informations et reçus fiscaux, depuis un même espace. Tous les projets présentés sur Commeon sont éligibles au mécénat. Pour les structures professionnelles, le site est un espace de collecte, de visibilité, de partage et de création de communautés. Depuis mai 2014, plus de 180 projets ont été menés à bien sur commeon.com, réunissant plus de 8 000 mécènes participatifs particuliers et entreprises partout en France, et près d'1 million d'euros collectés pour le secteur. www.commeon.com

Contact Presse :

Tel : 09 72 46 00 27 - presse@commeon.com